



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de service

SG/SRH/SDMEC/2014-655

06/08/2014

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature en administration centrale - DGPAAT

Résumé :

Direction Générale des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires (DGPAAT)
Service des Relations Internationales :

- Adjoint au Conseiller pour les affaires agricoles en Chine, à Pékin et avec compétence régionale sur la Mongolie et Taïwan
catégorie A/A+

Personnes à contacter :

- *Mme Marie-Hélène LE HENAFF, Sous-Directrice des Echanges internationaux à la DGPAAT
Tél. : 01 49 55 45 08*
- *M ; Loïc EVAÏN, Sous-Directeur en charge des affaires sanitaires européennes et internationales à la DGAL - Tél. : 01 49 55 81 20*
- *Anne GAUTIER, Chef du Bureau des relations bilatérales à la DGPAAT – Tél. : 01 49 55 45 64*

**L'Adjoint au Sous-Directeur
Mobilité, Emplois, Carrières**

signé : Patrice CHAZAL

Adjoint au Conseiller pour les affaires agricoles en Chine, à Pékin et avec compétence régionale sur la Mongolie et Taïwan

Catégorie A/A+
Prise de fonctions : janvier 2015

Dans le cadre du réseau agricole régalién à l'étranger, un adjoint au conseiller pour les affaires agricoles (CAA) est mis à disposition du service économique régional (SER) près l'Ambassade de France à Pékin par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF).

Zone d'activité régionale : Chine, Mongolie, Taïwan.

Nature de l'activité :

L'adjoint comme le conseiller sous l'autorité duquel il est placé, ont pour missions communes :

- une mission générale d'information et de veille pour le compte de l'État sur la situation des secteurs agricole et agroalimentaire des pays de la zone, et en matière de politiques agricole, alimentaire, forestière et de la pêche ;
- une mission générale de relais local des positions et démarches de l'État auprès des autorités locales et acteurs du secteur, mission d'information et de promotion du modèle agricole et alimentaire français, d'influence auprès des partenaires étrangers, de négociation des conditions d'accès au marché et d'accueil des délégations institutionnelles françaises ;
- une mission générale d'accompagnement de l'appui de l'État à la promotion des exportations ;
- une relation étroite avec la Représentation de l'Union européenne et les ambassades des États membres sur place, dans le but de faire progresser les dossiers d'intérêt commun (dialogue réglementaire et accès au marché notamment).

Par ailleurs, l'adjoint assiste le CAA pour l'ensemble de ses missions, en étant plus particulièrement chargé des dossiers sanitaires (compétences vétérinaire et phytosanitaire) et réglementaires. Il a en particulier pour tâches :

- de suivre les positions des autorités des pays de sa zone de compétence en matière de réglementation sanitaire et phytosanitaire (SPS), et d'en informer les autorités françaises en particulier le MAAF. Il devra à cette fin identifier les interlocuteurs pertinents et entretenir le réseau relationnel correspondant (y compris avec les collègues des ambassades des États membres de l'UE sur place);
- de préparer les négociations SPS avec les administrations compétentes et, le cas échéant, conduire ces négociations si elles sont bilatérales, ou prêter assistance à la Commission européenne;
- de faire connaître aux autorités des pays de sa zone de compétence les positions françaises, et de répondre aux besoins d'information et d'intervention auprès de ces autorités, notamment en période de crise ;
- d'identifier et de proposer des actions bilatérales institutionnelles et d'en assurer le suivi et l'évaluation ;
- de répondre aux sollicitations d'Ubifrance, de FranceAgriMer (FAM) et des services économiques portant sur les conditions SPS d'accès aux marchés de sa zone de compétence;
- de faciliter les relations entre les entreprises françaises du secteur de l'agroalimentaire et de l'élevage et leurs homologues des pays de sa zone de compétence (conseil en questions réglementaires entre autres...) ;
- d'appuyer les SE dans les pays de sa zone de compétence, pour le règlement des différends commerciaux pour des motifs sanitaires ou phytosanitaires;
- de suivre les aspects SPS des accords entre l'UE et les pays de la zone.

Qualités requises :

- esprit d'initiative et de synthèse, rigueur, capacité à conduire des projets,
- sens des contacts humains et des négociations internationales,
- pratique de l'administration centrale et des relations européennes et internationales,
- expérience confirmée dans les domaines vétérinaire et/ou phytosanitaire
- pratique indispensable de l'anglais,
- autonomie en matière bureautique.

Durée de l'engagement : 3 ans**Personnes à contacter :**

Marie-Hélène LE HENAFF, Sous-Directrice des échanges internationaux à la DGPAAT, 01 49 55 45 08, mail : marie-helene.le-henaff@agriculture.gouv.fr

Loïc EVAÏN, Sous-directeur en charge des affaires sanitaires européennes et internationales à la DGAL, 01 49 55 81 20, mail : loic.evain@agriculture.gouv.fr

Anne GAUTIER, Chef du Bureau des relations bilatérales – DGPAAT, 01 49 55 45 64, mail : anne.gautier@agriculture.gouv.fr

Une copie du dossier de candidature est à adresser au plus tard le 10 octobre 2014 à la DGPAAT, Bureau de la promotion et des échanges, à Colette BOURJOUX, mail : colette.bourjoux@agriculture.gouv.fr